

ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE JOUYET

Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

« Si la relation franco-allemande est nécessaire, elle n'est pas suffisante »

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLOTTE CABATON

Charlotte Cabaton – Tancée pour ses déficits publics, critiquée pour ses prises de position vis-à-vis de la Banque centrale européenne ou son projet d'Union pour la Méditerranée, la France a ces derniers mois suscité l'agacement d'un certain nombre de ses partenaires européens. De quel degré de crédibilité bénéficie-t-elle au moment d'aborder ses six mois de présidence de l'Union ?

Jean-Pierre Jouyet – Le débat sur la « crédibilité » de la présidence française n'a pas d'objet. Ce que je constate lors de mes déplacements à Bruxelles et dans tous les États membres, c'est plutôt une grande satisfaction de constater le « retour de la France en Europe ». Il existe une grande attente vis-à-vis du président de la République pour redonner une impulsion politique au plus haut niveau dans les domaines d'action prioritaires de l'Union. Il s'agit d'une responsabilité que nous prenons avec sérieux. Quant aux propositions que la

France entend porter au niveau européen, elles n'ont qu'un seul but : faire progresser l'Europe et affirmer son rôle dans la mondialisation. Je constate que cela aussi, nos partenaires l'ont compris.

Pour vous répondre plus précisément, le projet d'Union pour la Méditerranée, qui va permettre d'aller plus loin que le processus de Barcelone, a été accepté à l'unanimité par tous nos partenaires européens lors du dernier Conseil. Sur la Banque centrale européenne, nous sommes tous d'accord pour dire qu'elle a bien réagi face à la crise des « subprimes » et qu'il lui appartient de trouver le bon équilibre entre la lutte contre l'inflation et le maintien de la croissance. Je crois qu'il faut sortir des clichés journalistiques sur les prétendues craintes qu'inspirerait la France à ses partenaires européens. Nous travaillons collectivement avec tous nos partenaires pour préparer cette présidence.

« Si la relation franco-allemande est nécessaire, elle n'est pas suffisante »

Charlotte Cabaton – Le chef du gouvernement a rappelé quels étaient les quatre dossiers prioritaires: changement climatique, indépendance énergétique, harmonisation des politiques d'immigration et défense européenne. Comment avancer sur ces sujets de façon « honnête » et « efficace » – qualités qui selon vous devront caractériser la présidence française ?

Jean-Pierre Jouyet – Tout d'abord, je veux souligner le fait que 2008 est une année particulière. C'est une année de fin de législature où de nombreux projets arriveront tout naturellement à maturation. C'est également une année importante pour nos institutions, puisque nous espérons que le Traité de Lisbonne sera ratifié par tous les États membres pour entrer en vigueur le 1er janvier 2009.

Une présidence est réussie lorsqu'elle assure l'intérêt général européen et facilite la recherche des compromis. Nous devons assurer la continuité de l'action européenne et des travaux entrepris par les présidences qui nous ont précédés, et tout particulièrement ceux de la présidence slovène dont nous prendrons la suite.

En matière de lutte contre le réchauffement climatique, par exemple, nous allons chercher à obtenir un accord du Conseil européen sur le paquet législatif « énergie / climat » présenté par la Commission européenne. Le défi est de taille: l'Europe a l'opportunité de conforter son rôle d'exemple, son « lea-

dership » mondial dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle pourrait ainsi jouer un rôle moteur dans les négociations internationales sur le climat avant la Conférence de Copenhague, en 2009.

Nous souhaitons participer à l'édification d'une véritable « Europe de l'énergie » en jetant les bases d'une solidarité européenne dans l'approvisionnement énergétique. L'actualité le démontre, la problématique énergétique devient de plus en plus « stratégique »: l'Europe peut se donner les moyens d'être un acteur de poids sur la scène internationale, en se dotant d'une vision partagée – et des politiques correspondantes – en vue d'une sécurisation et d'une diversification de ses approvisionnements énergétiques. Nous sommes également en faveur d'une libéralisation du marché de l'énergie, dans des modalités qui permettent l'indépendance des gestionnaires de réseaux et le développement des investissements.

Les questions migratoires représentent un autre défi auquel l'Europe est confrontée. L'élargissement de l'espace Schengen implique une responsabilité commune de tous les États membres dans la gestion des flux migratoires. C'est pourquoi nous proposons à nos partenaires un Pacte européen sur l'immigration et l'asile. Il s'agit de renforcer le contrôle des frontières extérieures de l'Union, sans négliger les autres aspects des migrations. Nous encouragerons les migrations économiques. Nous développerons une approche ambi-

tieuse du développement en concertation avec les pays d'origine. Ainsi, nous chercherons à faciliter les transferts d'épargne dans les pays d'origine et nous intensifierons l'aide au développement, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la gouvernance. Enfin, nous travaillerons à unifier nos systèmes d'octroi de l'asile.

Nous chercherons également à renforcer l'Europe de la sécurité et de la défense. Il s'agit là d'un domaine où l'Union européenne dispose d'une vraie légitimité pour agir. L'Europe, si elle veut être un acteur global, doit avoir une capacité de projection sur la scène internationale. L'Union européenne a conduit une quinzaine d'opérations durant ces dix dernières années. Il s'agit aujourd'hui d'en tirer les leçons et d'adapter les structures à la réalité. Première évidence: les opérations de la défense européenne ont souvent été organisées en articulation avec l'OTAN. Il s'agit donc d'organiser cette complémentarité. Notre objectif, très pragmatique, est de doter l'Union des moyens d'agir. Cela passe par une actualisation de la stratégie européenne de sécurité, par une coopération accrue dans le domaine de l'armement et par le renforcement des capacités opérationnelles de l'Union européenne.

Poser les débats, dynamiser la discussion et rechercher les compromis, c'est être utile à l'Europe et la faire avancer. C'est ainsi que nous avancerons sur ces sujets de façon « honnête » et surtout « efficace », pour faire avancer l'Europe.

Charlotte Cabaton – Le projet d'Union pour la Méditerranée est-il toujours à l'ordre du jour de la présidence française ?

Jean-Pierre Jouyet – Bien sûr! Le projet d'Union pour la Méditerranée, porté par le président de la République et par Henri Guaino, va rassembler les pays de l'Union européenne et les États riverains de la Méditerranée pour marquer une nouvelle étape, plus ambitieuse, avec le processus de Barcelone, dont l'Union pour la Méditerranée. Il s'agit de répondre à une nécessité dont je suis personnellement convaincu depuis le début: doter la Méditerranée du cadre de coopération qui lui fait défaut et développer les solidarités sur la base de projets concrets.

Il s'agit d'une nouvelle étape de la coopération en Méditerranée fondée sur des projets concrets. Les relations entre les deux rives sont renouvelées: une coprésidence, assurée par un pays de la rive Nord et un pays de la rive Sud, assure un partenariat à égalité. Les projets, autour desquels se retrouveront les pays les plus intéressés, au cas par cas, pourront être financés par des sources nouvelles de financement, qui pourront impliquer le secteur privé. Cela doit permettre plus de souplesse et de réactivité. Les États membres de l'Union européenne et les riverains de la Méditerranée se retrouveront à Paris, le 13 juillet prochain, pour lancer l'Union pour la Méditerranée, définir le cadre de leur collaboration et décider des premiers projets à mettre en œuvre.

« Si la relation franco-allemande est nécessaire, elle n'est pas suffisante »

Charlotte Cabaton – Le chef de l'État a attaqué la politique monétaire européenne à plusieurs reprises. Compte-t-il profiter de l'occasion pour faire avancer ses vues sur ce que devrait être selon lui le rôle de la BCE ?

Jean-Pierre Jouyet – Le président de la République a toujours défendu l'idée que la politique monétaire devait faire l'objet d'un débat au même titre que toutes les autres politiques. Cela dit, il n'a jamais demandé de remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne, qui est inscrite dans le Traité. Il ne faut pas dénaturer ses propos.

Je crois sincèrement que le débat sur la BCE est maintenant derrière nous. Elle a fait preuve d'une grande maîtrise dans la crise financière que nous connaissons et nous faisons confiance à ses responsables pour garder la balance égale entre la lutte contre l'inflation - qui est un vrai problème aujourd'hui en Europe - et le soutien à la croissance.

Dans ce contexte, la présidence française cherchera, comme nous l'avons toujours proposé, à améliorer le fonctionnement concret de la zone euro et de ses instances de décision. Madame Lagarde devrait faire des propositions en ce sens à nos partenaires européens à l'occasion du débat qui va s'ouvrir sur les 10 ans de l'euro.

Charlotte Cabaton – Sera-t-il question de la réforme de la PAC ?

Jean-Pierre Jouyet – Comme vous le savez, 2008 est un rendez-vous obligé pour la politique agricole commune. La Commission a engagé un « bilan de santé » qui devrait aboutir, à la fin de cette année, à un certain nombre de décisions d'ajustement à la marge des grandes lignes de la politique agricole commune. Ces grandes lignes décidées en 2003 sont fixées jusqu'en 2013.

Nous conduirons donc à leur terme les discussions en cours sur le bilan de santé de politique agricole commune. À cette occasion, nous proposerons aussi à nos partenaires de réfléchir dès maintenant aux grands objectifs de la politique agricole commune dans l'avenir pour préparer l'échéance de 2013, la renégociation du budget.

Les nouveaux objectifs de l'agriculture européenne doivent permettre, selon nous, l'indépendance et la sécurité alimentaire, l'équilibre des territoires ainsi que la défense de l'environnement. Sur ces sujets, nous croyons possible de définir un nouveau consensus européen.

Charlotte Cabaton – Quelle sera la place accordée au couple franco-allemand aujourd'hui quelque peu en froid ?

Jean-Pierre Jouyet – Dans l'Union européenne, l'équilibre franco-allemand reste fondamental. Chacune des priorités de la future présidence française du Conseil de l'Union européenne est

d'ailleurs préparée en étroite coopération avec l'Allemagne. Rappelez-vous également que le président de la République s'est rendu à Berlin dès le jour de son investiture. Et l'on ne peut objectivement pas parler de froid entre la France et l'Allemagne lorsque l'on s'attache à tirer un bilan des dernières initiatives franco-allemandes: le Traité de Lisbonne, l'accord sur la gouvernance d'EADS, le lancement d'une démarche conjointe sur la stabilité financière internationale, le lancement de Galiléo, la mise en œuvre de projets concrets dans un domaine nouveau de nos relations, l'intégration et l'immigration, des démarches conjointes sur les dossiers internationaux...

Si la relation franco-allemande est si importante, c'est qu'il s'agit de s'entendre sur des questions difficiles et que nous savons par expérience qu'un accord franco-allemand favorise l'émergence du consensus européen.

Pour autant, cette relation doit être sans exclusivité et ouverte sur l'Union européenne. Si la relation franco-allemande est nécessaire, elle n'est pas suffisante. La préparation de la présidence française de l'Union européenne a été l'occasion de développer nos relations avec tous les États membres.